

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 30 juillet 2025

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

« Si le nombre de personnes souffrant de surpoids voire d'obésité chronique va croissant ces dernières années en Europe et au Luxembourg, il ne faut pas non plus perdre de vue les citoyens pâtissant d'anorexie.

Voilà pourquoi, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- *Madame la Ministre, peut-elle informer sur le nombre de personnes atteintes d'une anorexie?*
- *Combien de personnes ont dû être hospitalisées dans ce contexte depuis 2015?*
- *Quel est leur profil (classe d'âge, sexe, ...)?*
- *Quelles structures hospitalières se sont spécialisées dans l'accompagnement médical de ces personnes ?*
- *Quels sont les traitements usuels réservés à ces patients ? Quelle est leur durée moyenne ? Et quel est le coût de ces traitements par personne?*
- *À quel montant peut-on chiffrer les coûts annuels de traitement de l'obésité et de l'anorexie? Quelle est l'évolution de ce coût durant les dix dernières années? »*

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



André BAULER
Député



Gilles BAUM
Député